

La Lucarne

La revue de l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

Vol. XV, numéro 2

Été 1995

L'imposant presbytère de Bécancour



Notre riche patrimoine religieux

Le billet

Nos presbytères : quel avenir?

Index

Le billet.....	2
Le comité de construction et d'art sacré de l'Archevêché de Montréal.....	3
Par quatre chemins.....	5
Le Courrier.....	6
Restauration de l'église d'Odelltown.....	7
Un architecte «d'église».....	8
Le Pont des générations à Beaumont.....	5
Les Conseils de Jean.....	11
Ma bibliothèque.....	12
En bref.....	13
Carrefour des petites annonces ...	14
Congrès et assemblée générale ...	15
Calendrier des activités.....	16

Presbytère de l'Égyptienne (Ph. C. Locat)



Notre patrimoine religieux, églises, presbytères, couvents, collèges, représente une richesse inestimable. Ces bâtiments, surtout les églises, comptent parmi les plus belles réalisations artistiques au Québec. C'est l'équivalent ici, ne l'oublions pas, des châteaux et des grandes cathédrales en Europe. Leur valeur culturelle est extraordinaire.

Les églises ont déjà fait l'objet d'inventaires et la grande majorité bénéficient d'une protection à cause de leur valeur symbolique et du fait que la plupart soient encore en usage. Quant

aux couvents et collèges qui ont survécu à la vague de démolition des années '70, plusieurs ont été recyclés à d'autres usages mais les menaces de démolition commandent la vigilance.

Le sort des presbytères est plus inquiétant. Il faut dire qu'ils revêtent aussi une grande importance dans l'histoire de notre architecture. Les curés ont joué un rôle influent dans les paroisses; eux-mêmes ou les fabriques rivalisaient avec les autres paroisses pour édifier la plus grosse église ou le plus vaste presbytère.

Par leurs dimensions souvent imposantes, la richesse des matériaux et de la décoration, le style architectural novateur, nos presbytères ont constitué un point de mire, un exemple qu'on imite, comme ce fut le cas pour les manoirs auparavant. Il n'est pas exceptionnel de voir dans des villages, des maisons qui reproduisent exactement le modèle du presbytère local ou qui s'en inspirent largement. Entre 1880 et 1920, un très grand nombre de presbytères ont été construits, soit pour de nouvelles paroisses, soit pour remplacer des presbytères édifiés au tournant du 19^e siècle. Même des municipalités à faible population ont alors fait construire des presbytères imposants.

La majorité de ces presbytères sont encore en bon état. Trente cinq d'entre eux sont des biens culturels classés, reconnus ou cités, et 20 autres sont situés dans un secteur protégé. Plusieurs presbytères ont changé de vocation, devenant auberges, centre d'accueil, bureaux de professionnels. Il est à prévoir qu'au cours des prochaines années, à cause de la baisse de la pratique religieuse, le phénomène s'accentue. Si la sauvegarde de l'aspect extérieur de ces bâtiments n'est pas trop menacée, il en va autrement des intérieurs qui risquent d'être fortement altérés.

Aucun inventaire des presbytères n'a été réalisé à ce jour. Il y aurait un étude très intéressante à effectuer sur ces bâtiments importants : - qui en sont les architectes? - sont-ils les mêmes qui ont conçu les églises? - quels sont les influences, les styles architecturaux dominants?

Cette étude, assortie d'une publication grand-public, permettrait d'en connaître les caractéristiques, de recommander la protection des exemples plus significatifs et de sensibiliser la population à leur grande valeur.

Souhaitons que cela se réalise avant qu'il ne soit trop tard!

Clément Locat, président

En page couverture :

Le Presbytère de Bécancour, en la paroisse de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge

La construction de ce magnifique presbytère date de 1834. On en avait construit deux au préalable, un premier en bois vers 1748, un deuxième en pierre en 1774, qui fut un grand bâtiment servant à la fois de salle publique et de presbytère; il fut démoli pour la construction de celui-ci. On doit la reconstruction du présent presbytère à l'entrepreneur et maçon Maurice Ryan de Trois-Rivières. Il a réutilisé la pierre de l'ancien presbytère pour le nouveau bâtiment fort imposant de 76 pi. X 38 pi. C'est François Normand, également de Trois-rivières, qui est l'architecte de ces travaux. En 1895, on l'a agrandi en y ajoutant un second étage. L'entrepreneur Johny Bergeron, responsable des travaux, réalisa également le presbytère de Sainte-Angèle-de-Laval. Il s'agit d'un bel exemple de notre architecture religieuse.

(Dessin de Grégoire Amesse 1995)



Presbytère de Saint-Liguori (Région Lanaudière)

Le comité de construction et d'art sacré de l'Archevêché de Montréal

Le comité, sous la direction de l'abbé Claude Turmel, a la responsabilité de conseiller des paroisses relevant de l'archevêché de Montréal sur l'entretien de leurs bâtiments religieux.

M. l'abbé Turmel, qui préconise depuis quelques années la création d'une société du patrimoine religieux au Québec a reçu récemment l'appui de Luc Noppen et de Lucie K. Morissette qui, dans une étude qu'ils ont réalisée sur le patrimoine religieux de Québec, font une telle proposition.

L'abbé Claude Turmel, prêtre et directeur au Comité de construction et d'art sacré de l'Archevêché de Montréal, dans un article rédigé en 1990 «Restaurer avec l'esprit du petit propriétaire» fait part de ses préoccupations. En voici quelques extraits.



Démolition et reconstruction

«Dans le diocèse de Montréal, une dizaine d'églises ont été démolies dans des quartiers souvent dépeuplés et où la pratique religieuse était faible. C'était le cas de l'église Saint-Jacques qui desservait au début du siècle une population de 80 000 fidèles. Au moment de la démolition en 1976, il ne restait plus qu'une population catholique de 8 000 personnes, avec un taux de pratique religieuse d'environ 10%. Il faut souligner que la disparition d'un monument majeur n'entraîne pas des conséquences que sur le plan patrimonial. Ainsi, à Saint-Henri, la perte de l'église, située au cœur du quartier, a accéléré la dégradation du tissu social et a fait perdre au quartier son caractère.

Plusieurs grandes églises subsistent aujourd'hui dans des contextes similaires. Depuis 1975, le diocèse de Montréal a toutefois adopté la politique de les conserver parce qu'il en coûte en définitive moins cher de maintenir les anciens bâtiments que de les démolir et de construire un nouveau centre communautaire même de dimensions modestes.

Les efforts de conservation dans le diocèse de Montréal

Le diocèse de Montréal consacre depuis 1975 une moyenne de 200 000 \$ par année pour entretenir un douzaine d'églises et presbytères dans des quartiers défavorisés, essentiellement dans les parties sud de la ville et le corridor central nord-sud, le long de la rue Saint-Laurent jusqu'à la hauteur du boulevard Métropolitain.

Ces budgets sont consacrés à garder en état les toitures, les maçonneries et à entreprendre les travaux nécessaires pour éviter des dépenses majeures dans l'avenir.

Le diocèse de Montréal a procédé en 1983-1984 à des rénovations d'une centaine d'édifices patrimoniaux grâce en particulier à des programmes fédéraux et provinciaux de création d'emplois. En majeure partie, ces projets consistaient en des rafraîchissements qui ont permis de faire valoir de belles architectures. Les travaux nécessaires à la sauvegarde des structures mêmes représentaient en réalité une part relativement faible des chantiers.

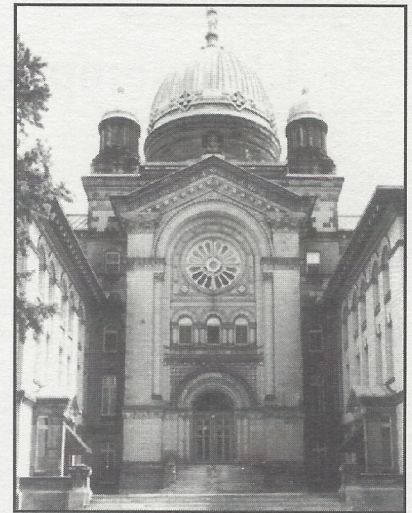
La première église où le diocèse s'est impliqué financièrement est celle de Saint-Jean-de-la-Croix. Une étude professionnelle évaluait à plus d'un million de dollars les travaux de rénovation dont 800 000 \$ pour la maçonnerie uniquement. Cette année-là, le diocèse avait adopté la politique de ne plus démolir d'églises. Un premier budget de 200 000 \$ avait été alloué pour cette église. Des maçons furent engagés à temps et matériel. Finalement, la maçonnerie, les toitures et les fenêtres ont été réparées pour une somme qui n'a pas dépassé un total de 125 000 \$. Il n'est pas rare que des études trop généreuses fassent peur, non sans raisons, aux responsables.

Pour restaurer à moindre coût, ne conviendrait-il pas d'adopter l'attitude du «petit propriétaire» qui dispose de peu de moyens et de ne réparer par conséquent que ce qui nécessite vraiment de l'être? C'est peut-être aussi la meilleure façon de procéder pour conserver l'intégrité d'un monument. Les plus graves erreurs sont parfois commises par des organismes qui disposent de trop d'argent.

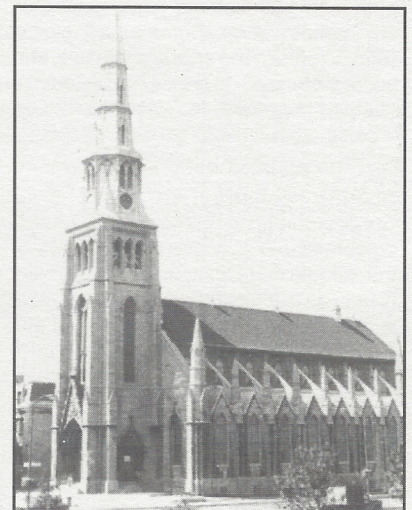
Il ne s'agit pas pourtant de réaliser des travaux à rabais aux dépens de la qualité architecturale. C'est en tenant compte de cette dernière qu'il faut bien sûr les exécuter. Si on conserve un bâtiment pour sa valeur patrimoniale, la dégradation de ses éléments architecturaux diminuera ou détruira sa raison d'être.

Le petit propriétaire

Cette pratique, brièvement décrite dans ces quelques lignes, n'est pas le résultat d'une philosophie, mais celui d'une nécessité puisque les fabriques n'ont pas aujourd'hui les moyens de procéder autrement qu'avec la mentalité du petit propriétaire. Quoi qu'il en soit, les intervenants dans le domaine du patrimoine ne devraient-ils pas penser les projets avec cette attitude d'esprit, parce que la sauvegarde d'un grand nombre de monuments est, en définitive, à la charge de la société et, là comme ailleurs, il faut s'efforcer de donner les meilleurs services tout en rendant cette charge sociale la moins lourde possible.



Maison mère des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. L'entrée principale flanquée de deux corps est surmontée d'un dôme de style byzantin.



De style néo-gothique, l'église Saint-Pierre-Apôtre - Montréal. (Victor Bourgeau 1851) (Photos: Les chemins de la mémoire, tome 2)

L'organisme «Pierre vivante» un regroupement d'Églises de confessions catholique, juive et protestante, a obtenu un montant de 7 ½ millions de dollars pour la restauration de bâtiments religieux, dans le cadre du projet d'infrastructures : 2 ½ millions provenant du gouvernement fédéral, 2 ½ millions du gouvernement provincial et 2 ½ millions de la Communauté urbaine de Montréal. Un total de sept églises feront l'objet de restauration dans le cadre de ce programme.

Dossiers Sauvegarde

L'Assomption : un trésor architectural disparaît !

par Clément Locat

Le 23 mai dernier tombait sous le pic des démolisseurs l'ancien Centre d'accueil de l'Assomption dont faisait partie l'historique maison Leroux, construite en 1830 par un notable de l'Assomption. C'est une perte inestimable pour le patrimoine de l'Assomption et de Lanaudière.

Les démarches répétées de citoyens, de la Société d'histoire de l'Assomption, de l'APMAQ et du CMSQ n'auront pu sauver ce bâtiment d'une exceptionnelle valeur historique, architecturale et esthétique. Son insertion dans le circuit patrimonial de l'Assomption, inauguré en 1992, n'aura pas non plus pesé lourd dans la décision.



Photo prise vers 1900, montrant la maison Leroux, la chapelle et l'annexe de 1890 à l'arrière.

Cette maison représentait pour l'Assomption ce qu'était la maison Van Horne pour Montréal: un témoin important de son histoire et un bâtiment d'une grande harmonie. On la désignait d'ailleurs sous l'appellation de «manoir» à cause de ses dimensions imposantes (60 pi. X 34 pi.) et de son style cottage anglo-normand propre aux manoirs et demeures bourgeoises du 19^e siècle. Situé sur l'artère principale et dans le cœur historique de la ville, ce bâtiment était un chaînon important de l'interprétation de la vie urbaine au 19^e siècle dans ce village.

Rien ne justifiait cette démolition

Aucune construction n'est prévue à l'emplacement de l'immeuble. De plus, l'édifice présentait une structure de pierre très solide et très peu de modifications étaient survenues au niveau de la fenestration. La transformation majeure qu'avait subi le bâtiment avait été l'ajout d'un étage à la fin du 19^e siècle, lequel aurait pu facilement être enlevé pour permettre de refaire le toit original à quatre eaux. En outre, la plupart des éléments internes originaux étaient présents sous plusieurs couches de lambris : plafond à caisson, armoires intégrées aux murs, âtres, magnifique escalier central, etc. Sa remise en état aurait pu se faire à un coût probablement inférieur à une construction neuve de même surface et l'immeuble aurait pu servir à de multiples usages reliés ou non à la vocation du centre d'accueil.

La perte de ce bâtiment patrimonial a été causée par l'inconscience trop généralisée à l'égard du patrimoine dans notre société et le manque d'engagement à tous les niveaux. Elle résulte du manque de vision de la ville de l'Assomption qui n'a pas su reconnaître la valeur exceptionnelle, le potentiel de son patrimoine bâti et exercer un leadership dans ce dossier.

La Ville de l'Assomption accuse un retard important dans ce domaine car de telles démolitions ont cessé depuis presque vingt ans à Montréal et dans plusieurs autres villes.

Cette perte découle aussi du manque de conviction et d'engagement du représentant du ministère de la Culture pour qui, selon la formule désormais consacrée : «une ancienne résidence... n'est pas exceptionnelle à l'échelle nationale», ce qui équivalait alors à un permis de démolition pour un propriétaire à la recherche d'arguments.

Elle résulte également du manque d'envergure d'une architecte, empressée de déclarer le bâtiment irrécupérable, et ce en utilisant même des arguments erronés; ce dossier n'honore pas la profession d'architecte. Ne reviendrait-il à ces derniers, d'ailleurs, de prendre la défense, dans tous projets, des éléments significatifs de notre architecture, ne serait-ce que sur la base des critères esthétiques. Notons enfin l'absence de préoccupation pour le patrimoine bâti de la corporation des centres d'hébergement du Québec (ministères des Affaires sociales) et de la corporation des centres d'accueil du Chemin du Roy, qui gère ce centre.

Le nouvel immeuble construit sur le site présente par ailleurs une aberration au niveau de l'urbanisme. Son implantation s'est faite sans tenir compte du milieu : le tissu urbain a été altéré, son implantation ne respecte pas celle des autres immeubles le long de la rue, et à cause de son gabarit, l'édifice écrase littéralement les immeubles environnants. De plus, la chapelle privée du voisinage de la maison Leroux à laquelle elle était rattachée, perd beaucoup de sa signification.

Enfin, peut-on se demander quel est l'avenir d'une société qui renie ainsi son passé? La qualité de vie dans une ville ne tient-elle pas entre autre, à l'harmonie de son parc immobilier?

Cap Saint-Ignace - La restauration du Moulin Ouellette compromise

Le moulin Ouellette, situé près de l'autoroute 20 à Cap-Saint-Ignace, a un nouveau propriétaire depuis 1994 «Le Relais équestre de la Seigneurie Vincelotte» qui désire en faire un centre récréo-touristique quatre-saisons. Ce groupe avait obtenu 200 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications pour sa restauration, mais le refus de la municipalité d'assurer la prise à sa charge de la route menant au moulin et d'assurer des responsabilités advenant une dissolution du «Relais» compromet le projet.

Il est à souhaiter qu'une entente permette la restauration de ce moulin dans les meilleurs délais car son piètre état ne lui permettra pas de résister longtemps aux éléments naturels.



Moulin Ouellette (Ph. Michel Bérard - Les Moulins à Eau de la Vallée du Saint-Laurent - F. Adam-Villeneuve, Cyrille Felteau)



Dossiers Sauvegarde

L'Assomption : un trésor architectural disparaît !

par Clément Locat

Le 23 mai dernier tombait sous le pic des démolisseurs l'ancien Centre d'accueil de l'Assomption dont faisait partie l'historique maison Leroux, construite en 1830 par un notable de l'Assomption. C'est une perte inestimable pour le patrimoine de l'Assomption et de Lanaudière.

Les démarches répétées de citoyens, de la Société d'histoire de l'Assomption, de l'APMAQ et du CMSQ n'auront pu sauver ce bâtiment d'une exceptionnelle valeur historique, architecturale et esthétique. Son insertion dans le circuit patrimonial de l'Assomption, inauguré en 1992, n'aura pas non plus pesé lourd dans la décision.

Cette maison représentait pour l'Assomption ce qu'était la maison Van Horne pour Montréal: un témoin important de son histoire et un bâtiment d'une grande harmonie. On la désignait d'ailleurs sous l'appellation de «manoir» à cause de ses dimensions imposantes (60 pi. X 34 pi.) et de son style cottage anglo-normand propre aux manoirs et demeures bourgeoises du 19^e siècle. Situé sur l'artère principale et dans le coeur historique de la ville, ce bâtiment était un chaînon important de l'interprétation de la vie urbaine au 19^e siècle dans ce village.

Rien ne justifiait cette démolition

Aucune construction n'est prévue à l'emplacement de l'immeuble. De plus, l'édifice présentait une structure de pierre très solide et très peu de modifications étaient survenues au niveau de la fenestration. La transformation majeure qu'avait subi le bâtiment avait été l'ajout d'un étage à la fin du 19^e siècle, lequel aurait pu facilement être enlevé pour permettre de refaire le toit original à quatre eaux. En outre, la plupart des éléments internes originaux étaient présents sous plusieurs couches de lambris : plafond à caisson, armoires intégrées aux murs, âtres, magnifique escalier central, etc. Sa remise en état aurait pu se faire à un coût probablement inférieur à une construction neuve de même surface et l'immeuble aurait pu servir à de multiples usages reliés ou non à la vocation du centre d'accueil.

La perte de ce bâtiment patrimonial a été causée par l'inconscience trop généralisée à l'égard du patrimoine dans notre société et le manque d'engagement à tous les niveaux. Elle résulte du manque de vision de la ville de l'Assomption qui n'a pas su reconnaître la valeur exceptionnelle, le potentiel de son patrimoine bâti et exercer un leadership dans ce dossier.

La Ville de l'Assomption accuse un retard important dans ce domaine car de telles démolitions ont cessé depuis presque vingt ans à Montréal et dans plusieurs autres villes.

Cette perte découle aussi du manque de conviction et d'engagement du représentant du ministère de la Culture pour qui, selon la formule désormais consacrée : «une ancienne résidence... n'est pas exceptionnelle à l'échelle nationale», ce qui équivalait alors à un permis de démolition pour un propriétaire à la recherche d'arguments.

Elle résulte également du manque d'envie d'un architecte, empressée de déclarer le bâtiment irrécupérable, et ce en utilisant même des arguments erronés; ce dossier n'honore pas la profession d'architecte. Ne reviendrait-il à ces derniers, d'ailleurs, de prendre la défense, dans tous projets, des éléments significatifs de notre architecture, ne serait-ce que sur la base des critères esthétiques. Notons enfin l'absence de préoccupation pour le patrimoine bâti de la corporation des centres d'hébergement du Québec (ministères des Affaires sociales) et de la corporation des centres d'accueil du Chemin du Roy, qui gère ce centre.

Le nouvel immeuble construit sur le site présente par ailleurs une aberration au niveau de l'urbanisme. Son implantation s'est faite sans tenir compte du milieu : le tissu urbain a été altéré, son implantation ne respecte pas celle des autres immeubles environnants. De plus, la chapelle privée du voisinage de la maison Leroux à laquelle elle était rattachée, perd beaucoup de sa signification.

Enfin, peut-on se demander quel est l'avenir d'une société qui renie ainsi son passé? La qualité de vie dans une ville ne tient-elle pas entre autre, à l'harmonie de son parc immobilier?



Photo prise vers 1900, montrant la maison Leroux, la chapelle et l'annexe de 1890 à l'arrière.

Cap Saint-Ignace - La restauration du Moulin Ouellette compromise

Le moulin Ouellette, situé près de l'autoroute 20 à Cap-Saint-Ignace, a un nouveau propriétaire depuis 1994 «Le Relais équestre de la Seigneurie Vincelotte» qui désire en faire un centre récréo-touristique quatre-saisons. Ce groupe avait obtenu 200 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications pour sa restauration, mais le refus de la municipalité d'assurer la prise à sa charge de la route menant au moulin et d'assurer des responsabilités advenant une dissolution du «Relais» compromet le projet.

Il est à souhaiter qu'une entente permette la restauration de ce moulin dans les meilleurs délais car son piètre état ne lui permettra pas de résister longtemps aux éléments naturels.



Moulin Ouellette (Ph. Michel Bérard - Les Moulins à Eau de la Vallée du Saint-Laurent - F. Adam-Villeneuve, Cyrille Felteau)





PAR QUATRE CHEMINS...

par Micheline Frenette

Pour certains, ce sont la marmotte, les jonquilles et la ré-ouverture des comptoirs de crème glacée qui signalent le retour des beaux jours; pour moi, ce sont aussi les promenades du dimanche de l'APMAQ.

Libérés des contraintes de l'hiver, l'appel de l'été se fait fort et nous parcourons les chemins, à la découverte de trésors patrimoniaux souvent méconnus. C'est en partie la raison pour laquelle j'ai eu le goût de vous parler un peu des routes. Plusieurs routes et chemins qui sillonnent le Québec font partie du patrimoine, et à ce titre, ils méritent d'être protégés. En effet, le cachet de nos demeures ancestrales serait grandement diminué si elles étaient situées dans un cadre inapproprié. D'ailleurs le numéro 62 de l'automne 1994 de l'excellente revue Continuité présentait un dossier spécial sur les routes.

Mont Saint-Hilaire compte deux routes particulièrement intéressantes; il s'agit du Chemin de la Montagne et du Chemin des Patriotes. Dans La Lucarne d'automne 1994, notre amie, l'artiste Suzanne Joubert écrivait sur la nécessité de maintenir le zonage agricole pour préserver le cachet patrimonial du chemin de la Montagne.

Aujourd'hui, je veux vous donner des nouvelles du chemin des Patriotes qui a fait la manchette tout au long de l'hiver. Le chemin des Patriotes, c'est la partie de la route 133 qui longe la rivière Richelieu, de Chambly jusqu'à Sorel en passant par Mont Saint-Hilaire et Saint-Denis-sur-Richelieu, entre autres. Vous l'aurez deviné, la rébellion de 1837, ce fut également dans notre coin, le nom en témoigne. Cette route est bordée de maisons ancestrales, sans mentionner l'église de Mont-Saint-Hilaire décorée par Ozias Leduc, et le manoir Rouville-Campbell de style Tudor. Vous comprenez pourquoi le Chemin des Patriotes fait la fierté des citoyens de Saint-Hilaire.

Résumons la situation

La municipalité de Mont-Saint-Hilaire voulait profiter du fait que la route serait en chantier en raison de travaux pour



Le Chemin des Patriotes

l'assainissement des eaux, et de concert avec le ministère des Transports du Québec, a cru bon de rendre la route plus sécuritaire, tant qu'à y être, d'améliorer la qualité de vie des citoyens en y aménageant une piste cyclable.

Des intentions bien louables, me direz-vous. Où était le problème?

C'est que le nouveau tracé de la route en changeait considérablement l'allure. En outre, ce projet entraînait la disparition de bon nombre d'arbres centenaires et la piste cyclable projetée aurait empiété sur les terrains des résidents, situation pour le moins curieuse car, tout amateur de vélo que je sois, je me voyais mal traverser un si grand nombre d'entrées de voiture, l'esprit en paix!

Au moment où j'écris ces lignes, les parties en jeu sont parvenues à s'entendre, avec l'aide du député péquiste Jean-Pierre Charbonneau qui a agi comme médiateur. Pour ce qui est de la piste cyclable, il n'y en aura pas. La ville, le ministère et les citoyens ont tous dû mettre de l'eau dans leur vin pour arriver à un compromis quant à la sécurité de la route; seules les courbes les plus dangereuses seront redressées, épargnant ainsi la majorité des arbres. L'élargissement de la route et du trottoir sera au minimum. Toutefois, une ambiguïté subsiste quant au déplacement des poteaux d'électricité qui sont du ressort d'Hydro-Québec.

Deux leçons sont à tirer de cet incident pour nous de l'APMAQ. D'abord, la sensibilisation au patrimoine est une affaire de tous les instants. Le maire et les autres élus

municipaux ont été surpris, pour ne pas dire saisis, de la réaction très vive des résidents du chemin des Patriotes qui se sont mobilisés de manière très efficace contre le projet. Pourquoi ont-ils été surpris? Parce qu'il leur manque une vision patrimoniale des choses. Aussi faut-il être vigilants, même à titre individuel; il nous faut saisir et multiplier les occasions de souligner l'intérêt pour tous de préserver le patrimoine, prendre la peine de féliciter les initiatives, même les plus modestes.

Deuxièmement, les citoyens ordinaires peuvent influencer le cours des événements quand ils savent faire preuve de solidarité, une situation tristement rare, il me semble. Enfin, pour l'essentiel, le patrimoine architectural et naturel du chemin des Patriotes sera préservé. Je vous invite donc à venir vous promener sur nos chemins historiques et à y admirer les belles maisons.

Toutefois, je ne puis m'empêcher d'évoquer l'autre versant de ces belles demeures d'autrefois (que nous visitons les dimanches avec l'APMAQ), celui qui se vit au présent dans toute son acuité. Je vous en ferai part dans le prochain numéro.

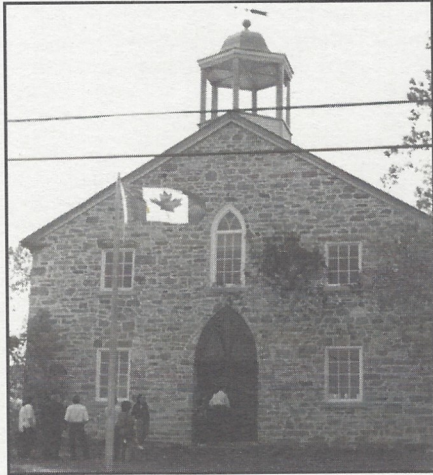
APMAQ- Vallée du Richelieu

Pour informations:

Micheline Frénette, tél.: [514]467-6256 ou
Jean-Paul Brenn, tél.: [514]658-6426

Restauration de l'Église d'Odelltown

par Jules Romme, o.p.rém.



La très belle église que le Père Romme nous fit visiter lors de notre congrès de l'automne dernier. On peut visiter l'église durant les mois de juillet et d'août, du jeudi au dimanche.

(Photo Denise Caron)



Détails d'une fenêtre de l'église d'Odelltown

(Photo Denise Caron)

L'église d'Odelltown n'est pas classée monument historique, l'abri pour chevaux l'est. Chaque église du Québec avait de tels abris. Celui d'Odelltown est parmi les derniers qui subsistent.

Depuis une dizaine d'années, les journaux régionaux publiaient mes articles sur l'histoire locale quand, le 10 novembre 1968, une cérémonie commémorative soulignait le 130^e anniversaire de la dernière bataille de l'insurrection des Patriotes à l'église d'Odelltown.

La foule nombreuse, présente à la cérémonie, se rendit compte de l'état lamentable de ce lieu historique d'une importance nationale.

Des personnes importantes de la région formèrent un comité : maire, directeur de banque et de La Chambre de commerce. Chacune de ces personnes est convaincue être la première à avoir proposé la restauration de cette église.

La population francophone et anglophone était enthousiaste, quoique pour des raisons différentes.

Le financement

Depuis 1967, je participais à divers programmes gouvernementaux : travaux d'hiver, initiatives locales. Il faut connaître les deux députés, avoir de la crédibilité et être prêt à fournir aux gouvernements une grande visibilité.

Après quelques projets, où les gouvernements avaient injecté de 6 000 \$ à 10 000 \$, le député fédéral allouait en 1973 un montant de 50 000 \$ pour la restauration de l'église d'Odelltown. Cela représentait le montant d'argent destiné à la région, plus les montants des autres villages du comté qui n'avaient pas formulé de demandes.

Cinquante-cinq personnes ont travaillé au projet et le comité de restauration a organisé pendant trois ans des ventes d'antiquités et d'objets d'artisanat pour combler le déficit. Tout cela procurait au député la visibilité nécessaire et il a finalement payé la dette de quatre mille dollars.

La restauration

L'église en pierre fut construite en 1823 et transformée en une église gothique en 1867. Nous avons les comptes des syndics, une gravure de 1839, où l'on voit cette chapelle, et surtout l'église elle-même. Dans la pierre, nous trouvons la hauteur et la largeur des fenêtres d'origine, et la gravure révélait leur forme.

Nous avons donc redonné aux fenêtres la dimension et l'aspect d'origine, à l'exception de la porte et la fenêtre de façade, qui sont demeurées gothiques. Le manque d'argent nous a fait hésiter; en outre, l'appareil des pierres montre clairement les dimensions primitives de cette porte et de cette fenêtre et leur forme ogivale nous rappelle la restauration de 1867.

Le maçon a visité plusieurs fermes, avant de découvrir les pierres de la même luminosité que celles d'origine. Il en fallait une bonne quantité. Nous n'avons pas trouvé les roches longues et plates, assez épaisses, qui servaient lors de la construction de linteaux. Nous les avons remplacées par des barres de fer. Il fallait surtout surveiller l'appareillage des pierres et leur mode d'insertion. Il faut bien regarder comment les anciens procédaient. C'est facile de détecter les constructions récentes.

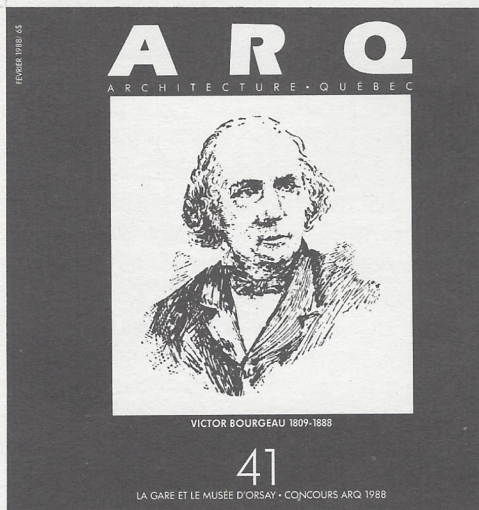
À l'intérieur, nous avons retenu des détails de différentes époques. À l'origine, l'intérieur était blanchi à la chaux. L'église fut peinte pour la première fois en 1867. Nous avons imité la première couche de peinture avec son décor au pochoir. Une garniture faite de plâtre formait une bordure au lambris. Probablement exécutée en 1910 par une dame de la communauté, les deux-tiers de la bordure subsistaient. Nous avons reproduit la partie manquante au pochoir. Un garagiste a restauré le grand candélabre de 1882. En faisant bien attention, on peut découvrir qu'il y manque quelques morceaux.

Ce texte est extrait du volume *Construire une église au Québec*, de Raymonde Gauthier de même que d'un article du même auteur dans la revue *Architecture-Québec* de février 1986. Nous remercions Mme Gauthier qui nous a permis d'utiliser ses textes.

Un architecte d'église :

Victor Bourgeau

Victor Bourgeau est une figure dominante parmi les architectes du 19^e siècle au Québec. Natif de Lavaltrie et probablement formé à l'atelier de Amable Gauthier, il fut un architecte majeur de la région de Montréal ayant été l'architecte attitré de Mgr Bourget pendant presque cinquante ans.



M. Victor Bourgeau, 1809-1888



Église de Lavaltrie (1869), où est né Victor Bourgeau

«Victor Bourgeau naît à Lavaltrie, en 1808, d'un père exerçant le métier de charron. La tradition indique que c'est son oncle, du même prénom, qui lui apprend son métier de charpentier-ménuisier. La plupart des Bourgeot, devenus Bourgeault ou Bourgeau avant le début du XIX^e siècle ont exercé des métiers reliés au travail du bois.

Victor Bourgeau, si l'on excepte le bref épisode de son association avec Étienne-Alcibiade Leprohon, travaille seul et, dans ses moments de loisir, joue du violon.

Sa vie publique ne commence vraiment qu'en 1851 au moment où on lui confie la construction de l'église Saint-Pierre-Apôtre qui existe toujours, angle Visitation et René-Levesque à Montréal. Le travail qu'il y effectue à la demande d'Ignace Bourget fut jugé si satisfaisant que l'évêque le choisit comme architecte attitré du diocèse de Montréal.

Utilisant les modèles américains, l'architecte donne les plans de nouveaux bâtiments à construire pour les paroisses comme pour les communautés religieuses nouvellement chargées de l'éducation et de la bienfaisance. Sa réputation dépasse les frontières de Montréal et les diocèses environnants lui passent aussi des commandes.

Victor Bourgeau dispose d'un nombre restreint de plans d'églises et les applique à la grandeur du diocèse de Montréal, poussant même à la fin sur le territoire de Mgr Lafleche, évêque de Trois-Rivières.

Au terme de cinquante ans de carrière, il a réalisé près de deux cents bâtiments dont la plupart existent encore aujourd'hui, car ils sont bien adaptés à leur fonction et magnifiquement construits. Parmi ceux-ci figurent l'Hôtel-Dieu de Montréal, le couvent des Soeurs de la Charité, dites Soeurs Grises, et la cathédrale Saint-Jacques-le-Majeur

L'architecte Bourgeau connaît à l'hiver 1879-1880 d'importants problèmes de santé; il meurt en 1888.

DÉBUTS DE CARRIÈRE

C'est en 1849 que le nom de Victor Bourgeau apparaît pour la première fois en rapport avec la confection de plans; il se désignait lui-même auparavant comme menuisier. Il s'engage alors à agrandir l'église Sainte-Anne à Varennes, construite en 1780.

Les activités de l'homme de confiance de Mgr Bourget prennent une autre tournure en 1851, lorsque Victor Bourgeau présente ses projets pour l'érection de la nouvelle église du faubourg Sainte-Marie, l'église Saint-Pierre-Apôtre. La réception enthousiaste que connaît cette première réalisation de Victor Bourgeau incite l'architecte à donner un air gothique aux constructions de plan traditionnel qu'il érige au cours des années qui suivent. En cette même année 1851, il prépare les plans de l'église de la Visitation à l'Île Dupas qui est cependant en brique. Il conçoit les plans de l'église Saint-Ambroise-de-Kildare en 1854. Le temple de ce petit village (faisant maintenant partie du diocèse de Joliette) fournit un plan-type qu'on retrouvera ensuite tout au long de la carrière de Bourgeau. Dans le même esprit, il fait ériger la cathédrale de Trois-Rivières qui confirme sa réputation.

Mais notre architecte est aussi et beaucoup l'homme des grandes économies et des remises en état à peu de frais. Dans les années 1850, il prend la charge de deux rénovations majeures dans les paroisses fondées pour l'accueil et le regroupement des exilés acadiens en terre québécoise : l'église Saint-Jacques de l'Achigan et celle de Saint-Grégoire-de-Nicolet. La décennie se terminera avec d'autres oeuvres importantes de Bourgeau à Saint-Rose, Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Hyacinthe.

Au cours de cette décennie, Victor Bourgeau limite les modèles architecturaux qu'il présente aux paroisses. Cette limitation est-elle volontaire ou lui a-t-elle été imposée? Il a certainement la possibilité de faire autre chose et une réalisation le prouve : l'église Saint-Viateur à Montréal, *d'inspiration byzantine*, qui deviendra plus tard l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile-End.



Intérieur de l'église de l'Assomption - 1862

ORNEMENTATION INTÉRIEURE

Mais le champ où excelle Bourgeau est l'ornementation intérieure des églises. Les paroisses recourent systématiquement à ses soins pour modifier un décor exécuté antérieurement ou en créer un nouveau. Il s'avère quelquefois difficile de déterminer si le décor intérieur est bien de Bourgeau, tellement celui-ci a su fondre son oeuvre dans celle de ses prédécesseurs.

Dans le cas des nouvelles églises, les dimensions de la coquille de maçonnerie étant fixées, il lui sera facile de prévoir pour décorer nef et chœur, ces lambris blancs et or, qui consacreront pour cent ans son talent d'architecte infaillible au goût très sûr.

Au moment de la construction de la coquille maçonnerie du bâtiment religieux est aussi construite une voûte monocoque en bois qui sert d'isolant entre la nef et le toit de ces églises peu ou pas chauffées en hiver. Cette voûte n'est pas ornée, mais le chœur est doté d'un tabernacle qui constitue le seul élément indispensable pour la célébration du culte. Lorsque la situation financière le permet, un retable plat vient fermer le mur du chœur et fournit un immense tableau décoré à la piété des fidèles.

Une grande parenté d'organisation réunit toutes les églises décorées par Victor Bourgeau; le carrelage de la voûte repose sur un ensemble de pilastres qui parcourent la nef, supportant la voûte, et se poursuivent sans interruption dans le chœur. Ce système transforme presque l'église en salon de l'époque néo-classique, sans référence à la fonction religieuse du bâtiment, contrairement à la production de l'atelier de Quévillon. La production de Bourgeau ne comporte pas, en effet, de motifs iconographiques rappelant la présence du sacré parce que les artisans qui ont travaillé sous ses ordres ne semblaient manier avec art la gouge et le ciseau; elle sera essentiellement composée d'une mouluration exécutée en atelier et assemblée sur place. D'autre part, ces pièces ornementales seront des reprises des traités d'architecture de base et non



Église de Saint-Bernard de Lacolle - 1863

des reproductions de livres de modèles, qui eux, présentent des ensembles déjà conçus.

Les contrats s'échelonnant entre 1859 et 1875 portent sur l'ornementation intérieure d'églises comme Saint-Augustin, Saint-Hyacinthe, Sainte-Elisabeth, L'Assomption et Sainte-Trinité à Contrecoeur, l'Épiphanie, Saint-Benoît, Saint-Barthélémy, Saint-Roch-de-Richelieu, Saint-Paul-l'Ermitte, Sainte-Rose et Saint-Cuthbert.

À ces ensembles élevés pour le compte des fabriques, il faut ajouter l'ornementation de chapelles diverses situées à Montréal.

La multiplicité des nouvelles constructions tient en fait de l'augmentation de la population mais aussi d'une certaine concurrence qui s'établit entre les paroisses. Chacune d'entre elles juge nécessaire d'avoir une église au moins aussi grande et aussi bien organisée que celle des agglomérations avoisinantes.

LA MATURITÉ

Victor Bourgeau produit quelques-unes de ses églises les plus élégantes après 1876, année de la retraite de Mgr Bourget. Les paroisses de Saint-Philippe de Laprairie, Saint-Henri de Mascouche, Saint-Anicet et plusieurs autres lui doivent des plans d'église. Toutes ces constructions sont érigées sur une période de six ans car, après 1882, Victor Bourgeau ralentira énormément sa production. Il est déjà âgé de 73 ans. La réalisation d'un projet de Mgr Fabre, d'abord initié par Mgr Bourget, l'occupe presque entièrement : la construction de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. La construction de couvents pour différentes communautés religieuses occupe également ses dernières années.

Dans un article souvent cité et daté de 1955, Alan Gavans regroupe une grande partie des oeuvres de Félix Martin, John Ostill, Victor Bourgeau et Joseph Michaud sous le qualificatif «d'oeuvres néo-baroques», oeuvres qui auraient été directement inspirées du désir de Mgr Bourget, leur commanditaire, de donner à son diocèse un style «italianisant». Ainsi donc, quand les diocèses ne se dotent pas de cathédrales gothiques, ils recourent aux lignes du néo-baroque, le mot «baroque» s'entendant ici pour désigner l'architecture inspirée de l'Europe de la Renaissance.»

LA PRATIQUE ARCHITECTURALE

La question est maintenant de savoir comment un architecte travaillant seul pourra ainsi, au cours des 48 années sur lesquelles s'étale sa carrière, fournir les plans d'à peu près 250 églises, chapelles, presbytères, couvents, collèges et asiles en tout genre pour desservir une population catholique s'accroissant de façon rapide sous l'oeil vigilant de l'évêque qui se chargera de fournir à ses diocésains les équipements immobiliers considérés nécessaires et ceci en réservant une partie de son temps à des surveillances de chantiers. L'explication est culturelle.

Le Canada se développe à deux pas des États-Unis, pays florissant avec lequel il transige sans arrêt, à son grand bénéfice d'ailleurs, et ceci, tout au long du XIX^e siècle. Les recherches nous montrent que dès 1797 des modèles imprimés circulent au Bas-Canada, fournissant aux constructeurs, des plans et des élévations d'édifices divers, surtout de bâtiments à usage domestique, mais aussi de bâtiments publics, comme des églises. Ces livres de modèles qui se retrouvent dans la plupart des catalogues des bibliothèques publiques montréalaises au XIX^e siècle, auront une influence certaine sur l'ensemble de la production en matière d'architecture dans la région. Ce sont vraisemblablement des ouvrages de ce type que contenait la bibliothèque de Bourgeau.



Cathédrale de Trois-Rivières - 1854

Pour les amateurs d'architecture que nous sommes, l'oeuvre de Bourgeau, quelles qu'en soient les sources, quelles qu'en aient été les limites, reste une oeuvre majeure.»

LE PONT DES GÉNÉRATIONS À BEAUMONT

M. Arthur Labrie, le premier récipiendaire de notre prix de mérite Robert-Lionel-Séguin, continue de s'intéresser à l'association et nous donnait de ses nouvelles dans une lettre qu'il adressait à M^{me} Thérèse Romer. En voici quelques extraits.



En lisant le dernier numéro de la Lucarne, et vos recommandations sur la protection de notre patrimoine, j'ai pensé vous donner de mes nouvelles, ne pouvant plus prendre part aux activités de l'APMAQ à cause de mon âge (90 ans en août prochain).

En 1986, après avoir restauré et exploité mon moulin pendant 40 ans, je l'ai vendu à une nièce mariée à un ingénieur forestier. J'avais auparavant acquis le terrain voisin (lot n° 8) à l'ouest du moulin pour y passer les étés à Beaumont. En 1989, ma femme est devenue malade; je l'ai gardée avec moi pendant près de trois ans et à la fin, elle est décédée à l'hôpital, le 5 septembre 1992.

Un jour, en 1988, Léon Roy, fils du grand Pierre-Georges, m'apprend qu'il a découvert dans ses archives que le lot 8 que j'avais acquis était celui sur lequel en 1692, s'était établi mon premier ancêtre Pierre Naud dit Labrie en venant en Nouvelle-France. Il fallait bien commémorer cette heureuse coïncidence et, l'été dernier, j'ai fait ériger un pont couvert sur le ruisseau qui actionne le moulin. Étant de la 8^e génération, suivie de trois autres avec les neveux, nous l'avons baptisé **Le Pont des Générations**. Très rapidement il est devenu une attraction touristique et ce printemps la Commission de toponymie m'annonçait qu'à sa réunion du 23 février elle avait officialisé le toponyme «Pont des générations» situé sur le territoire de la municipalité de Beaumont.

Ce pont est recouvert d'un clocher qui abrite une ancienne cloche de bronze de 100 livres qui sonne automatiquement l'Angélus tous les jours à midi exactement.

Je vous inclus trois photos prises lors de son inauguration, le 6 août dernier. Sa longueur est de 14 mètres. Le soir, quand ses fanaux s'illuminent, il est superbe.

Parlant de génération, un de mes ancêtres, le D^r Jacques Labrie (1784-1831) s'est illustré à Saint-Eustache comme médecin, éducateur et historien. En 1812, on le nomma chirurgien du 2^e bataillon de la milice; il possédait deux écoles et écrivit l'histoire du Canada. Malheureusement son manuscrit soumis à Papineau fut ensuite remis à M. Girouard, son successeur, comme député des Deux-Montagnes dont la maison fut incendiée pendant les troubles de 1837-38.

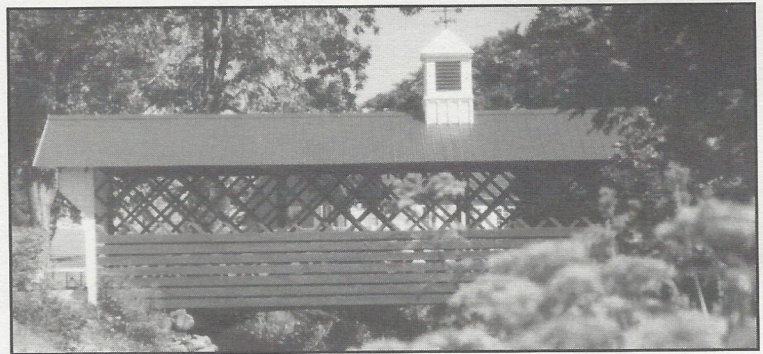
De la 5^e génération des Labrie, il était né à Saint-Charles de Bellechasse, ma paroisse, et était le frère de Jean Labrie.

Malgré mon âge, je suis encore passablement actif, surtout à l'Université Laval, où j'ai créé un Fonds de recherche sur la chimie de l'air. Nous avons déjà décelé cinq gaz polluants et nocifs dans les salles de l'Université.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour le succès de l'APMAQ et pour La Lucarne...

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Arthur Labrie, C.M., D.Sc.



Le Pont des générations - Beaumont, Qué.

Cher Monsieur Labrie,

... J'aurais voulu réagir plus promptement pour vous dire toute mon admiration pour l'oeuvre que vous avez accomplie au moulin de Beaumont, couronnée maintenant par votre Pont des générations.

... Je ne me rendais pas compte que le d^r Jacques Labrie (1784-1831) était de vos ancêtres. C'est lui qui a bâti la maison à Saint-Eustache où nous habitons, mon mari et moi depuis plus de vingt ans. Elle est décrite dans le récit contemporain de l'Abbé Gosselin (je cite de mémoire) comme une belle et grande maison en bois, entourée d'une vaste galerie, où logeait un collège pour jeunes filles que nous appellerions aujourd'hui une école normale. Le savoir de ces jeunes personnes éblouissait pendant les exercices de fin d'année tout le beau monde de Montréal, y compris Louis-Joseph Papineau que Jacques Labrie invitait à un resplendissant dîner d'occasion. Peu avant la mort de Jacques Labrie, sa fille Zéphyrine épousa le jeune d^r Jean-Olivier Chénier, devenu par la suite chef des Patriotes et abattu tragiquement lors de la bataille de Saint-Eustache en 1837. Leur maison, brûlée comme le reste du village par les troupes de Colborne, ne fut rebâtie que vers la fin du 19^e siècle. Elle a connu depuis une histoire tout aussi passionnante - et a été au coeur de la création de l'APMAQ en 1980. Intéressant, combien les dédales de l'histoire se rencontrent!

... Vos généreuses initiatives ainsi que votre grand coeur sont et restent une inspiration pour nous tous! Merci.

Thérèse Romer

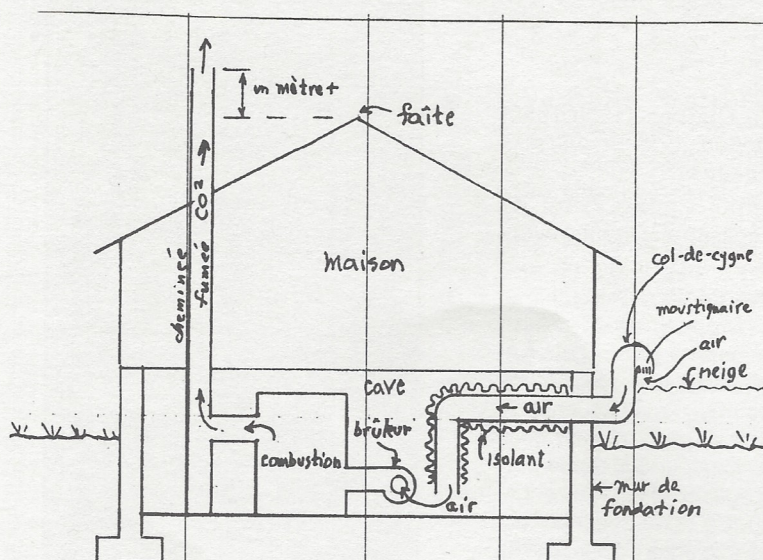


Inauguration du Pont des générations - 1994



Les Conseils de Jean

par Jean-Melville Rousseau, ing.



Cher Jean; — Il m'apparaît que les églises catholiques en Ontario sont en général en bois ou en brique, sans clocher ni ornementation sauf des vitraux, et ressemblent à des «mitaines» protestantes. Ici, même dans les villages reculés, ce sont de grands édifices en pierre devenus monuments historiques. Comment expliquer la différence?

Mme I.P., Montréal

Chère I.P.; — C'est qu'il n'y avait pas de Français en Ontario à l'origine, hormis les missions huronnes, les forts Rouillé (aujourd'hui York/Toronto) et Sault-Sainte-Marie. Aucune terre n'avait été concédée en seigneurie. Après la conquête (1760) et l'indépendance américaine (1776), des familles d'United Empire Loyalists, des ouvriers du canal Rideau (1812) et des bûcherons québécois s'établirent à Bytown/Ottawa.

Bientôt, ces derniers furent assez nombreux pour former des paroisses sous l'autorité de l'archevêque de Québec où on construisait en pierre depuis le régime féodal de Jean Talon (1665) et Mgr Laval (1674). Certes, ce matériau est très dispendieux, mais on prônait que rien n'est assez beau pour le Bon Dieu. Il en était pareil pour les presbytères, hôpitaux, collèges, couvents et autres bâtiments sous contrôle des religieux dont plusieurs étaient seigneurs et percevaient à la fois le cens (10%), la dîme (2 ½%) et la répartition, sous peine de péché voire même de prison, et ce jusqu'à la Révolution tranquille (1960).

Cette pratique s'étendit en Ontario et on vit surgir les églises d'Ottawa-ville (1827), Sacré-Coeur (1827), La Visitation (1849), Sainte-Anne et St. Brigitte's (1864). Le British North America Act (1867) changea les règles du jeu en Ontario où c'est devenu «The Separation of Church and State» et

où le diocèse d'Ottawa fit partie de l'archidiocèse de Toronto plutôt frugal car les perceptions (dîmes, etc.) ne sont pas sanctionnées par la loi. On trouve quand même quelques belles cathédrales, dans les grandes villes seulement, comme à Toronto, Hamilton, etc.

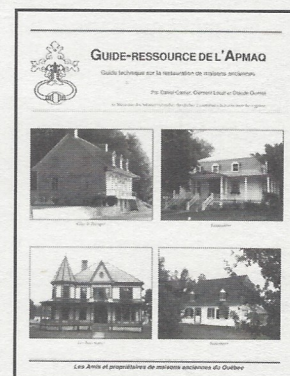
Cette dernière église, de style gothique anglais, reflète l'esprit de la Révolution industrielle anglo-américaine. Par exemple, la chaire n'est pas montée sur un haut piédestal, l'accès se fait par un escalier tournant comme au Québec, mais elle est au ras du plancher. Le prédicateur y entre et on ne le voit pas. Subitement, il pousse un bouton up-down et le voile qui grimpe très haut le long d'une colonne du transept. Après son sermon, il redescend mécaniquement sur terre, puis salue les fidèles à la porte de l'église, à la façon des églises protestantes et orthodoxes, temples maçonniques, synagogues juives, etc.

En Ontario, lorsqu'il y a assez de fidèles d'une religion donnée, il se forme une paroisse où les plus riches bâtissent suivant leurs moyens un lieu de prière, sans quêter chez les pauvres. Ceci explique pourquoi les églises sont plutôt humbles, en matériaux locaux (comme on a pu le constater lors de la visite de l'APMAQ à Waterloo dans les «Eastern Townships» à saveur ontarienne). Ensuite, le gouvernement de Toronto met gratuitement à la disposition de ladite paroisse un «missionnaire» de la religion donnée, avec auto, qui dispense la cérémonie, les sacrements, la visite des malades, etc., mais qui n'a pas le droit d'accepter un cent ou autre faveur des paroissiens.

Cher Jean; — Il y a beaucoup de suie autour de ma fournaise et de mon chauffe-eau à mazout dans ma cave. Pourquoi?

W.H., Waterloo

Cher W.H.; — Normalement, l'oxygène se combine avec le carbone du mazout pour former du CO². Quand il manque d'air, il se forme du monoxyde de carbone CO qui est explosif et mortel et du carbone non brûlé qui est la suie que vous observez. Cette combustion incomplète est un gaspillage (\$\$\$\$) de mazout. Le remède, c'est d'ouvrir un soupirail en tout temps et qui ne sera pas obstrué par la neige. Pour ne pas refroidir la cave, procédez suivant le croquis ci-contre, dont vous trouverez un exemple au manoir Maplewood près de chez vous



Seulement 8,50 \$
(incluant frais d'envoi).
Pour le commander, s'adresser au
secrétariat de l'APMAQ
145-56e ave,
Lachine, H8T 3B8
Tél.: [514] 634-4246

Banque de données d'artisans

Il existe à l'APMAQ une liste informatisée d'artisans qui, au fil des ans, ont été référés par les membres. Le responsable, Luc Boivin, peut vous fournir des références ou des renseignements susceptibles de vous aider dans vos recherches de menuisiers, paysagistes à l'ancienne, plombiers, électriciens, peintres, spécialistes en moulures, ou tout autre. Vous pouvez le rejoindre au 514.355.0473.

N'hésitez pas. En cas d'absence, laissez votre message sur son répondeur. Moyennant quelques frais, il vous fera parvenir par le courrier, les renseignements que vous aurez demandés.





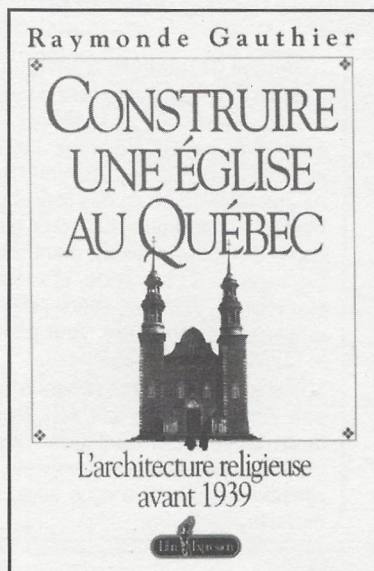
Ma Bibliothèque

Les vieilles églises de la province de Québec, 1647-1800, par Pierre Georges Roy, publié par la Commission des Monuments historiques de la province de Québec, 1925.

Dans cet ouvrage de plus de trois cents pages, illustré de nombreuses photos d'une étonnante qualité pour l'époque, l'auteur, archiviste de la province de Québec, retrace l'histoire et aborde certains aspects architecturaux de 38 églises du Québec, dont près de la moitié datant du régime français. L'ouvrage se retrouve encore chez des antiquaires.

Construire une église au Québec, par Raymonde Gauthier, Éditions Libre Expression, 1994.

Dans ce livre abondamment illustré, Mme Raymonde Gauthier, professeure en histoire de l'architecture à l'Université du Québec à Montréal, nous amène à découvrir un aspect important de notre patrimoine architectural : les églises. Elle nous présente une histoire de l'architecture religieuse au Québec des débuts de la colonie jusqu'à 1939. Elle y traite des styles, des courants architecturaux, des architectes, mais aussi du contexte social des différentes époques et de tout ce qui concerne l'édification de ces bâtiments souvent imposants et magnifiques.



Les églises du Québec (1600-1850) par Luc Noppen; Éditeur officiel / Fides, 1977, 300 pages.

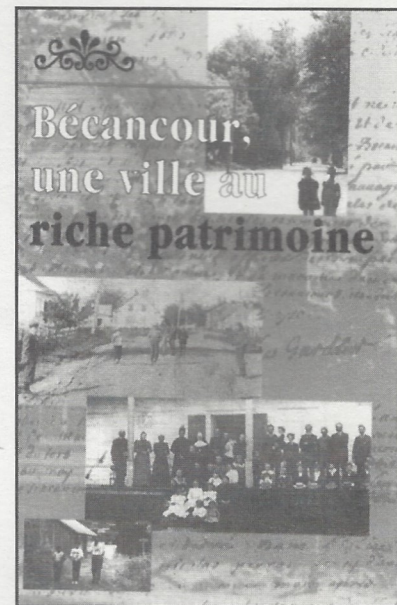
Voilà un inventaire intéressant de l'architecture des églises au Québec avant 1850.

Dans la première partie de ce volume, l'auteur, Luc Noppen, professeur d'architecture ancienne à l'Université Laval, traite de l'évolution et des caractéristiques de l'architecture religieuse sous le régime français puis dans la période qui a suivi la Conquête. Dans la deuxième partie, il présente les églises existantes construites avant 1850. Un texte descriptif accompagne photos anciennes ou actuelles de l'église et dessins ou croquis.

C'est un excellent guide pour qui voyage au Québec et désire en connaître davantage sur les églises des villages qu'il traverse. Souhaitons qu'une recherche similaire sur la période 1850-1950 fasse un jour l'objet d'une publication.

Dom Bellot et l'architecture religieuse au Québec, par Nicole Tardif-Painchaud, Les presses de l'Université Laval, 1978, 258 pages, 191 illustrations.

En une durée relativement brève (1935-1955) et au milieu de controverses parfois très vives, le «dom-bellotisme» a décidément marqué l'architecture religieuse au Québec, où il a inspiré des oeuvres nombreuses et souvent d'une exceptionnelle beauté. Pensons seulement à la basilique Saint-Joseph du Mont-Royal (l'oratoire), ou encore l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac. Cet ouvrage est le premier à traiter en profondeur d'un secteur particulier de l'architecture québécoise à cette période relativement récente.



Bécancour, une ville au riche patrimoine

La ville de Bécancour procédait en mai dernier au lancement d'un document sur son patrimoine.

Ce projet a vu le jour à l'instigation de Marie Bachand, membre de notre conseil d'administration, ainsi que de Raymond Cormier, Laurent Deshaies et André Longtin, tous membres d'un comité du patrimoine à Bécancour. Ils ont réalisé ce coffret dans le cadre du programme de mise en valeur de l'environnement lié au projet de la centrale de Bécancour d'Hydro-Québec.

Rédigé par des historiens et cartographes, sous la direction de Paul-Louis Martin, professeur d'histoire à l'Université du Québec à Trois-Rivières, ce coffret regroupe six brochures décrivant l'histoire et les attraits patrimoniaux d'autant de villages qui constituent la ville de Bécancour : Saint-Grégoire, Gentilly, Bécancour, Sainte-Gertrude, Sainte-Agnès et Précieux-Sang. Il vise à faire apprécier la richesse et l'originalité de l'héritage laissé par les générations précédentes.

Ce document, abondamment illustré et bien conçu et qui sera distribué à tous les résidents est un outil important pour la prise de conscience de la valeur de son patrimoine par la population locale.

Félicitations aux initiateurs de ce projet, ainsi qu'à la ville de Bécancour et Hydro-Québec qui en ont supporté la réalisation.



Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

APMAQ - Association à but non lucratif fondée en 1980

Le Ministère de la Culture contribue à la diffusion de La Lucarne

Une invitation toute spéciale pour les prochaines activités

Il reste quatre activités (voir tableau ci-contre). Nous entendons faire un effort particulier pour favoriser des échanges entre les membres. Si vous avez des suggestions à cette fin, faites-nous les connaître!

Les deux premières activités de la saison ont attiré plusieurs membres.

Souper-causerie bénéfique tenu en mars à Saint-Eustache

Nous avons rapidement atteint la limite de 40 personnes pour cette première activité qui fut un franc succès. Cette belle initiative de M^{me} Thérèse Romer et de M. Pierre de Bellefeuille, en plus de cette belle conférence sur l'histoire de nos jardins offerte par M^{me} Romer, a rapporté à l'association un bénéfice net de 500 \$ moins quelques sous. Un gros merci aux organisateurs et à tous les participants.

«La visite aristocratique» tenue en mai à Waterloo

Très belle surprise que cette visite à Waterloo où se sont rendus plus de 70 personnes. Les maisons anciennes d'influence loyaliste et victorienne, aperçues sur notre parcours, puis celles visitées, ont ravi les membres. Et que dire du Manoir Maplewood des Couventines, ce beau joyau de notre patrimoine en voie de devenir un gîte du passant? Avis aux absents... ça vaut le déplacement. Merci et bravo aux occupants du Manoir et à notre hôtesse M^{me} Jeannine Marciel qui a organisé cette belle visite.

Pour devenir membre!

Cotisation : 30 \$ par personne par année
Cotisation de soutien : 50 \$

La cotisation de membre peut aussi être acquittée sous forme de services bénévoles rendus à l'association.

Pour recevoir votre carte de membre et le reçu, envoyez votre chèque et une enveloppe affranchie, adressée lisiblement à votre nom et postez le tout à:

Secrétariat de l'APMAQ
145, 56^e avenue
Lachine, Québec H8T 3B8
Téléphone au secrétariat :
514-634-4246
Télécopieur : 514-634-1677

L'agenda des activités

2 juillet - Saint-Antoine de Tilly

«Le Village à remonter le temps»

Le fleuve est la toile de fond de ce village qui remonte au régime français. L'église date de 1702 et les maisons témoignent de toutes les époques : de la québécoise classique à la victorienne mystérieuse, en passant par les manoirs seigneuriaux. Les «riches» de jadis y avaient établi leur quartier de villégiature. Venez vous rincer l'oeil!

Votre hôte : Rémi Bourgouin

Lieu de rencontre : à l'église, située au centre du village.

Comment s'y rendre : Pour les expéditifs : l'autoroute 20, sortie annonçant Saint-Antoine-de-Tilly; suivre la route vers le nord en direction de Saint-Antoine, durant 8 km. Pour les romantiques: longer le fleuve par la 132, entrer dans le village de Saint-Antoine-de-Tilly. Rendez-vous à l'église.

27 août - Saint-Jovite

«Visite endiablée»

Saint-Jovite : les compagnies forestières. Saviez-vous qu'à Saint-Jovite existe un site du patrimoine reconnu par le gouvernement? Cet îlot à l'extérieur du village fera l'objet en partie de notre visite. Dans ce bourg «Saint-Jovite Jonction» logaient les cadres de la compagnie forestière Perley. Là se trouvaient plusieurs services : église, école, gare. Nous visiterons d'ailleurs l'église qui est devenue une habitation. Avis aux amateurs d'église.

Notre hôte : Diane Ouellet

Lieu de rendez-vous : le parc de la Diable

Comment s'y rendre : de Montréal, autoroute 15, qui devient la route 117 nord, prendre la première sortie indiquant Saint-Jovite. Après 2 feux de circulation, à droite le parc de la Diable face au 1145 rue Quimet (Hôtel de ville).

30 juillet - Saint-Jacques

«Visite parfumée»

Saint-Jacques, autrefois Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie, dans la région de Joliette. Vint ans après la déportation, des Acadiens s'y sont installés vers 1770. Dans cette région, on trouve en très grand nombre des maisons dont la façade est perpendiculaire au chemin. Nous découvrirons ce coin où l'influence acadienne a laissé des traces. En plus, notre hôte, Marc Meloche, nous ouvrira son jardin ancien où poussent des fleurs indigènes. Le jardin sera en pleine splendeur.

Lieu de rendez-vous : chez Marc Meloche, 2567, rang Saint-Jacques, no. de

téléphone : 514 839-3527.

Comment s'y rendre : A ou B-

a) à partir de l'autoroute 40, sortie 108, à l'Assomption; prendre la route 341 nord, jusqu'au 2567 rang Saint-Jacques. La route 341 devient le rang Saint-Jacques.

b) autoroute 25, direction Joliette (route 158); à Saint-Esprit, rouler jusqu'à Saint-Jacques et tourner à gauche sur route 341 au feu de circulation.

29-30 septembre, 1er octobre Congrès à l'île d'Orléans (voir en p. 15)

Les membres du conseil d'administration

Clément Locat, président
Responsable du Comité Sauvegarde
tél. : (514) 588-2694

Anita Caron, vice-présidente
Responsable des liens avec autres organismes
tél. : (418) 248-5855

Marie Bachand,
Comité du congrès
tél. : (819) 233-2775

Denise Caron
Responsable des activités
tél. : (514) 258-2826

Gisèle Monarque
Comité de La Lucarne
tél. : (514) 424-4806

Céline Robillard
Responsable du recrutement
tél. : (514) 669-0361

Thérèse Romer
Relations publiques et Comité de presse
Tél. : (514) 473-0149

Pauline Amesse, secrétaire-trésorière
Éditrice de La Lucarne
téléphone : 514 634-4246
télécopieur : 514-634-1677